

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOLIÈRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

N° de Chèques Postaux : 355.44.

BULLETIN MENSUEL

N° 5. — Octobre-novembre 1923

SOMMAIRE :

La Vente de Décembre
Réunions de Décembre-Janvier

I. Association des Anciennes Elèves

- 1° Réunion du Conseil du 24 octobre.
- 2° Mariages, Naissances, Décès.
- 3° Nouvelles Sociétaires.
- 4° Changements d'adresse.
- 5° Prix de l'Association.
- 6° Examens.

II. Société de Bienfaisance

- 1° Réception des Enfants au retour de vacances et réunion d'octobre.
- 2° Le Cercle amical d'octobre.
- 3° Appel pour le Vestiaire.

III. Informations et Œuvres Sociales

- 1° Centre d'Aide mutuelle.
 - 2° Programme des cours de l'Enseignement agricole et horticole féminin.
-
-

La Vente de Décembre

Notre Vente annuelle a lieu le mercredi 5 et le jeudi 6 décembre. Il faut qu'elle soit fructueuse ; venez toutes faire une visite au Lycée Molière ou bien envoyez votre obole.

Au nom des enfants que vous aidez à sauver moralement ou matériellement nous vous disons d'avance merci.

* *

La Société de bienfaisance se réunira à 5 heures le jeudi 10 janvier 1924.

Il y aura réunion du Cercle amical les dimanches 16 décembre 1923 et 14 janvier 1924.

* *

L'Arbre de Noël aura lieu le jeudi 20 décembre 1923. Prière d'apporter les jouets et objets destinés à sa décoration à partir du 18 décembre 1923.

—>o<—

1. Association des Anciennes Elèves

Réunion du Conseil du 24 octobre

Le Conseil de l'A. s'est réuni au Lycée le mercredi 24 octobre à 4 heures, sous la présidence de Mlle M. Romand, vice-présidente, Mlle Weill étant retenue loin de Paris auprès d'une parente malade.

Mlle Plicque, directrice du Lycée, présidente d'honneur, assistait à la réunion, mais Mme Thirion n'avait pu être des nôtres.

Etaient présentes : Mme Delzant, Mlles Belot, Chalufour, Mme Jeangirard, Mlles Hécart, Maury, Rott et Wahl.

Mme Piat, Mlles Burgaz, Bergman et Feist s'étaient excusées.

La réunion a été spécialement consacrée à préparer l'étroite collaboration de l'Association et de ses membres avec les élèves actuelles du Lycée en vue de la prochaine vente qui doit avoir lieu au début de décembre.

Mlle Romand, comme chaque année, s'occupe de faire imprimer les cartes et dirigera un des comptoirs de 1^{re} année.

Le Conseil sera représenté au comptoir des professeurs et de l'A. dont Mme Trèves (Sophie Cahen) veut bien assurer l'organisation, par Mmes Delzant, Jeangirard, Milles Hécart, Feist, Belot et Wahl.

Mlles Bergman et Burgaz s'occuperont du comptoir installé au bénéfice de l'Imprimerie Braille. Mme la Directrice annonce qu'elle a envoyé un appel aux élèves récemment sorties du Lycée pour les convoquer à la réunion de bienfaisance du 8 novembre où s'organiseront définitivement les comptoirs.

Mme Delzant donne alors lecture d'une lettre que lui a adressée Mlle Scott, lui signalant une jeune femme à laquelle s'intéresse tout particulièrement notre compagne Berthe Milliard. Cette jeune femme aurait besoin d'être aidée au moment de sa prochaine maternité et on souhaiterait que le bébé qu'elle attend pût être admis à la Pouponnière de Boulogne.

A l'unanimité le Conseil décide de faire une démarche auprès de la Direction des Pouponnières de l'Entr'Aide, pour que le lit fondé par l'A. puisse être réservé à ce bébé.

L'ordre du jour est épuisé et le Conseil se sépare après avoir émis le vœu que celles de nos compagnes qui poseront leur candidature aux élections pour le prochain renouvellement du Conseil, veuillent bien en avvertir le plus tôt possible la Présidente ou la Secrétaire.

Mariages

Nous apprenons le mariage de :

Mlle Suzanne Pinloche avec M. Louis Patouillet, ancien élève de l'École Polytechnique, ingénieur civil des mines, ingénieur à la Société Normande de Métallurgie, décoré de la Croix de guerre.

Mlle Juliette Boué avec M. Pierre Gauja, ingénieur des arts et manufactures, secrétaire-rédacteur de l'Académie des Sciences.

Mlle Denise Bouisson avec M. André Delarue, externe des hôpitaux.

Mlle Andrée Karpelès avec M. Adalrik Högman.
Mlle Andrée Miguet avec M. Couturier, Croix de guerre.
Mlle Hélène Poirier avec M. Goyard.

Nous envoyons à nos Compagnes nos meilleures félicitations
et tous nos vœux de bonheur.

Naissances

On nous annonce la naissance de :

Henry, second fils de M. et Mme Flavien-Chamard (Mlle Chamard, ancien professeur d'anglais au Lycée).

Yvonne, fille de M. et Mme Maurice Bouan (Adrienne Polack).

Nicole, fille de M. et Mme Gaston Désagnat (Berthe Kéfer).

Gilbert, fils de M. et Mme Lehmann (Hélène Cahen).

Marie-Louise, fille de M. et Mme Fouché (Germaine Bonnard)

Bernard, fils de M. et Mme Henry Roussel (Louise Morin).

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Décès

On nous annonce la mort de :

M. André-Henri Foucault, père de Mme Marcel Meignen (Madeleine Foucault) et de Mme Henri Dufour (Geneviève Foucault).

M. Dufour-Brunet, ancien procureur général, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, père de Mlles Berthe et Suzanne Brunet.

Mme Vve Auguste Cassegrain, grand'mère de Mlle Solange Cassegrain.

Mme Vve Jules Maurin, grand'mère de Mlles Aimée et Jeanne Roux.

Mme Vve Bernot, mère de Mme Aveline (Hélène Bernot).

M. Maurice Leblanc, ingénieur, membre de l'Institut, père de Mme Gratzmuller (Marthe Leblanc).

Nous exprimons toute notre sympathie à nos Compagnes si douloureusement éprouvées.

Nouvelles Sociétaires

Sociétaire perpétuelle

Mlle France Chalufour, 1, place des Ecoles, Boulogne-sur-Seine (Seine).

Sociétaires

Mlle Marcelle Parcot, 71, rue du Ranelagh (16^e).

Mlle Marguerite Gohin, 11, rue de Siam (16^e).

Mlle Odette Dupont, 140, rue de la Pompe (16^e).

Mlle Muguette Chemin-Dupontès, 2, r. Francisque-Sarcey (16^e).

Changements d'adresse

Mlle Alleaume, membre honoraire, économiste du Lycée de Jeunes filles du Havre (Seine-Inférieure).

Mme Lehmann (Hélène Cahen), 15, rue Victor-Massé (9^e).

Mme Maurice Charpentier (C. Douchez), 71, rue de Bagneux, Sceaux (Seine).

Mme Patouillet (Suzanne Pinloche), Société Normande de Métallurgie, Mondeville (Calvados).

Mme Pierre Bochet (Germaine Rousseau), 11, rue de Porto-Riche, Meudon (Seine-et-Oise).

Mlle Madeleine Bochet, 11, rue de Porto-Riche, Meudon (Seine-et-Oise).

Prix de l'Association

Les prix fondés par l'Association des Anciennes Elèves ont été décernés :

Dans l'**Enseignement secondaire**

(Prix *Henriette Stoude*)

à Mlle Marcelle Parcot.

Nouvelles Sociétaires

Sociétaire perpétuelle

Mlle France Chalufour, 1, place des Ecoles, Boulogne-sur-Seine (Seine).

Sociétaires

Mlle Marcelle Parcot, 71, rue du Ranelagh (16^e).

Mlle Marguerite Gohin, 11, rue de Siam (16^e).

Mlle Odette Dupont, 140, rue de la Pompe (16^e).

Mlle Muguette Chemin-Dupontès, 2, r. Francisque-Sarcey (16^e).

Changements d'adresse

Mlle Alleaume, membre honoraire, économiste du Lycée de Jeunes filles du Havre (Seine-Inférieure).

Mme Lehmann (Hélène Cahen), 15, rue Victor-Massé (9^e).

Mme Maurice Charpentier (C. Douchez), 71, rue de Bagnaux, Sceaux (Seine).

Mme Patouillet (Suzanne Pinloche), Société Normande de Métallurgie, Mondeville (Calvados).

Mme Pierre Bochet (Germaine Rousseau), 11, rue de Porto-Riche, Meudon (Seine-et-Oise).

Mlle Madeleine Bochet, 11, rue de Porto-Riche, Meudon (Seine-et-Oise).

Prix de l'Association

Les prix fondés par l'Association des Anciennes Elèves ont été décernés :

Dans l'**Enseignement secondaire**

(Prix Henriette Stoude)

à Mlle Marcelle Parcot.

(*Prix Marie Dugard*)

à Mlles Colette Audry.
Jacqueline Moniot.

Dans l'**Enseignement Préparatoire**

(*Prix Henriette Stoude*)

à Mlle Henriette Jeangirard.

(*Prix Solange Karpelès*)

à Mlle Simonne Artault.

Nous adressons nos meilleures félicitations à nos jeunes
compagnes.

Examens

Nous apprenons avec joie les nombreux succès remportés aux
examens de 1923 par les élèves du Lycée Molière, et nous leur
adressons nos félicitations les plus cordiales.

Certificat de Mathématiques générales

Mlles Lucile Cerbelaud (Mention bien).
Geneviève Dentan (Mention assez bien).
Aline Mesnaché (Mention bien).

Certificat de Mécanique, physique expérimentale

Mlle Lucienne Michel-Lévy.

Certificat de Physique générale

Mlles Thérèse Bernheim.
Lucie Lévy.
Lucienne Michel-Lévy.

Admission au P. C. N.

Mlle Hélène Kaz.

Deuxième Baccalauréat de droit

- Mlles Jacqueline Devin (Mention assez bien).
Elisabeth Derazey (Mention bien).
Mariette Pilon (Mention assez bien).

Premier Baccalauréat de droit

- Mlles Aline Chalufour.
Jacqueline Teutsch.
Sophie Vinaver.

BACCALURÉATS 2^e PARTIE

Philosophie

- Mlles Colette Audry (Mention bien).
Annette Amadiou.
Elisabeth Barbier (Mention assez bien).
Geneviève Bernheim (Mention assez bien).
Madeleine Bouglé.
Paule Dufauret.
Marcelle Guy-Grand (Mention bien).
Andrée Hyafil (Mention assez bien).
Madeleine Lenclos.
Marthe Macaux (Mention assez bien).
Odette Mathias.
Jeanne Mazeau (Mention bien).
Elsa Meynier.
Jacqueline Moniot (Mention bien).
Geneviève Montbarbon.
Marcelle Parcot (Mention bien).
Alice Plantivaud.
Suzanne Poulle.
Jeanne Toussaint (Mention assez bien).
Denise Valentin.
Ethel Van-Deth (Mention assez bien).
Jacqueline Vincent (Mention assez bien).
Solange Weil.
Germaine Zunz (Mention assez bien).

Mathématiques

- Mlles Geneviève Bernheim.
Geneviève Bouju.
Muguette Chemin-Dupontès (Mention assez bien).
Pierrette Desnos.
Odette Dupont.
Lucienne Eschewége (Mention bien).
Andrée Maire (Mention assez bien).

BACCALaurÉATS 1^{re} PARTIE

Sciences-Langues

- Mlles Marcelle Boirin (Mention assez bien).
Paule Duret (Mention bien).
Rose-Marie Gofodiche.
Andrée Lecœur (Mention assez bien).
Marguerite Reboul (Mention assez bien).
De Péchowsky.

Latin-Sciences

- Mlles Marcelle Audianne.
Marguerite Bernard (Mention assez bien).
Jacqueline Bondonneau.
Paulette Félix.
Nelly Raynal.
Simone Rogier.

Latin-Grec

- Mlles Germaine de Fourcault.

Latin-Langues

- Mlles Yvonne Bréhier.
Simone Dubief.
Edmée Lenclos.
Jacqueline Mady (Mention bien).
Thérèse Raynal (Mention assez bien).
Alice Scattolini.

Ont obtenu le diplôme de fin d'études

Mlles	Mlles
M.-J. Bancharel.	M. Gohin.
Y. Ceccaldi.	L. Halperson.
Marguerite-Marie Chalufour.	N. Handelman.
Suzanne Chalufour.	J. Kastler.
J. Dentan.	L. Lemaire.
H. Dol.	A. Lévy.
J. Dupont.	O. Repiquet.
C. Duquesnel.	S. Rolland.
P. Duroux.	<i>Admissible</i>
J. Ecker.	Bottani.

Ont obtenu le Certificat d'études secondaires

Mlles	Mlles
H. Plâtrier.	O. Perrot.
M. Toursel.	S. Vernotte.
N. Reaoubourg.	N. Landowski.
J. Leconte.	M. Macler.
Dusart.	G. Dol.
R. Hoffmann.	M. Lassalle.
T. Lorain.	J. Audry.
Y. Poppe.	M. Rengniez.
A. Félix.	S. Colson.
R. Lartigue.	L. Lamotte.
M. Guerdan.	D. Markovitch.
G. Guillot.	O. Martin.
J. Tisserand.	H. Alphandéry.
S. Daniel.	M.-A. Neveux.
S. Zadoc-Kahn.	P. Clément.
Th. Després.	D. Paulme.
S. Réveillaud.	L. Courvoisier.
S. Graveline.	L. Daniels.
J. Mayer.	M. Schœllkopf.
M. Foulon.	M. Kirsch.
C. Mazeau.	K. Meyer.
S. Blanc.	O. Dubief.

Mlles	Mlles
L. Schröder.	E. Hyafil.
J. Duchesne.	J.-M. Laurent.
A. Pichard.	A. Magenc.
J. Lazard.	A. Moniat.
Y. Lehmann.	H. Moulin.
J. Durupt.	E. Sheets.
F. Lévy.	J. Deschamps.
M. Dornier.	S. Bresques.
S. Loizeau.	H. Cayrol.
J. Rose.	L. Cohen.
A. Coeffin.	N. Delaitre.
A. Amado.	H. Léomblum.
S. Huguet.	O. Marron.
A. Lacaze.	G. Meyer.
V. Gruenberg.	L. Papy.
C. Courthéoux.	M. de Pernay.
S. Avot.	V. Piccard.
C. Dreyfus.	R. Revel-Moreau.



2. Société de Bienfaisance

Réception des Enfants au retour de vacances et Réunion d'octobre

Le deuxième jeudi d'octobre a vu arriver au Lycée tous nos enfants revenus de vacances. Les longs séjours que nous avons pu assurer à la plupart d'entre eux leur ont admirablement réussi et nous avons eu grande joie à constater les bons résultats de ces mois de campagne.

Nous n'avons eu que des éloges au sujet de *l'Œuvre de la Chaussée du Maine*. Tous les enfants placés par ses soins se sont trouvés très heureux et ont passé leurs vacances dans les meilleures conditions. Une de nos fillettes, malheureusement, — nous a appris, Mlle Heinrich, — la petite Yvonne B., a été atteinte

de typhoïde, en septembre. Soignée à Montauban, où sa mère a été la rejoindre, elle aurait besoin de demeurer à la campagne pendant sa convalescence. Il y aura lieu, sans doute, d'aider sa mère à payer la pension de l'enfant qui resterait chez les gens où elle avait été envoyée pour les vacances. La petite Paulette M. placée, grâce à Mme Roux, dans un préventorium, a augmenté de cinq livres, et nous avons vu aussi Denise G., admise avec sa sœur Lucienne dans un autre préventorium, revenir avec un teint plus vif et dans un bien meilleur état de santé. Nous ne pouvons remercier assez l'Œuvre de la Chaussée de Mainc, de nous avoir si largement aidées à obtenir ces bons résultats.

Mme V. nous a amené son petit René qui a passé trois mois à l'île de Ré. Parti très délicat, souffrant même, il est revenu transformé, et nous dit combien il s'est amusé et a été heureux là-bas. L'émotion et la reconnaissance de sa mère, nous ont été très douces.

Mlle Maury a, comme à l'ordinaire, veillé avec dévouement sur nos petits colons de *Villefavard* qui se sont trouvés très bien de leurs deux mois de campagne.

*
**

Nous avons eu, des jeunes L. envoyés à *Suscínio*, de très bonnes nouvelles. C'est la première fois que nous envoyons des enfants dans cette colonie et il semble que ce soit un très heureux placement. Le prix mensuel, 390 fr., que nous avons indiqué dans le *Bulletin* précédent, était le chiffre de pension *des deux enfants* : plus élevé que le prix moyen de nos placements, il reste donc encore très abordable. Et les conditions dans lesquelles Georges et Louis L. ont passé leur mois de vacances semblent très encourageantes ; maison à 300 mètres de la mer, petits dortoirs de quatre ou cinq lits seulement, gymnastique, bains, jeux, chaque semaine une grande excursion, une nourriture abondante. Tout est admirablement réglé et les enfants se sont montrés enthousiastes de leur séjour. Georges, élève à l'école Bernard Palissy nous envoie ses impressions de la nature : « Le soir est vraiment l'heure la plus belle de la journée, écrit-il. L'on voit, au loin sur la mer, les bateaux de pêche qui reviennent au port. Puis l'on regarde la mer qui s'assombrit et les phares qui s'allument... » Mais il nous raconte aussi le concours

de coquillages organisé par l'abbé Violet, où lui et son frère ont eu les trois premiers prix.

Nos grandes filles ont été également ravies de leurs séjours. Emma B., en particulier a passé de bonnes vacances chez Mlle Korn. Attelée toute l'année à des besognes ménagères, avec la charge d'une bande de petits frères et sœurs très remuants ; elle avait besoin d'un peu de tranquillité loin du tapage des enfants. Elle nous a écrit qu'« elle se reposait bien et qu'elle avait bien grossi. » Pierrette S. ne s'est pas montrée moins contente de ses vacances.

Parmi nos petits colons, il en est un, malheureusement, qui a été victime d'un douloureux accident : le petit Paul B. que nous avons envoyé avec plusieurs de ses frères et sœurs, selon le vœu de leur maman, à Bonnétable, dans la Sarthe, s'est gravement blessé en jouant autour d'un ouvrier agricole qui repassait une faux. Le docteur put heureusement intervenir à temps ; il promet que l'enfant ne restera pas infirme, ce qui nous a été un grand soulagement.

Cet accident, qui n'engageait d'ailleurs aucune responsabilité, nous a cependant fortifiées dans notre principe de laisser les parents libres, lorsqu'ils le veulent, de choisir l'endroit où nous enverrons les enfants. Aussi, quand un accident se produit, nous n'avons ni la responsabilité morale, ni le regret d'avoir fait, sur la famille, en faveur de tel ou tel placement, une pression qu'elle pourrait regretter d'avoir subie.

*
* *

Dans l'ensemble, le défilé de nos enfants a donné l'impression réconfortante que les vacances leur avaient été vraiment profitables et qu'aucune œuvre ne peut être plus salutaire que celle qui envoie, pour de longues semaines, les petits Parisiens à la campagne. L'amélioration nerveuse et l'air de santé qu'ils doivent à ces séjours nous sont un précieux encouragement à continuer et à redoubler nos efforts. Nous espérons que la vente de charité nous donnera, cette année plus encore que les précédentes, le moyen de faire à beaucoup de nos petits, le cadeau de belles vacances et d'une mine florissante.

*
* *

Après la réception des enfants, nous nous sommes réunies pour régler quelques questions importantes. Mme Thirion et Mlle Plicque nous ont donné quelques-uns de leurs instants. Nous avons pu ainsi commencer à prendre nos dispositions pour la vente de charité qui est fixée aux 5 et 6 décembre et dont les derniers détails seront réglés à la réunion de novembre. La date de l'Arbre de Noël est également fixée : il aura lieu le 20 décembre.

Nous nous occupons ensuite d'un cas émouvant : un enfant dont le père est très malade et qui, placé dans un asile provisoire, a eu une crise violente de désespoir. Il faut à tout prix le préserver d'un nouvel accès de neurasthénie. Envoyé en vacances, il s'est remis et épanoui. Il semble qu'on puisse le confier à Mme R., une de nos femmes les plus dévouées et qui a déjà recueilli une de nos orphelines.

Mlle Bœgner, présidente de la Fédération chrétienne des Lycéennes, demande, au nom de cette Association, à se charger d'une de nos familles — qui resterait bien entendu sous notre contrôle. Nous sommes très reconnaissantes à la Fédération de cette initiative.

Mlle Scott nous annonce que M. le Maire du 16^e nous envoie 800 francs pour nos colonies de vacances et elle exprime toute la reconnaissance que nous lui avons de ce don. Elle nous dit aussi que Mlle A. Karpelès dont nous nous réjouissons d'apprendre le mariage récent, a, à l'occasion de cet événement, fait don de 300 francs à notre Société. Elle les destine, par un sentiment délicat, à une ou deux de nos jeunes filles du Cercle qui seraient sur le point de se marier. Et, à ce propos, Mlle Scott nous apprend le mariage de trois de nos jeunes filles : Marguerite Thuillier, une ancienne, Marcelle Clody et Marie Lefèvre. Cette dernière a annoncé de façon charmante ce mariage qui a eu lieu en septembre dernier.

« Etant encore bien jeune, je n'avais jamais osé vous dire que j'étais fiancée, mais aujourd'hui, l'on vient de m'offrir une bonne place de secrétaire où je serais logée, chauffée et éclairée. Pour cela il faut que je sois mariée, cette place étant pour un jeune ménage ; pour deux les appointements de début sont fixés à 750 francs par mois ; il me sera donc facile d'aider utilement ma petite maman. »

Toutes celles d'entre nous qui s'étaient intéressées à Eugène Lefèvre, l'un des plus intelligents parmi nos garçons et qui fut tué pendant la guerre, seront heureuses d'apprendre que l'avenir de la « petite sœur » qui préoccupait tant ce frère aîné si dévoué aux siens, semble s'annoncer sous de très heureux auspices.

Nous avons appris avec émotion qu'Edille Garcia, qui se dépensait avec tant de dévouement pour les familles de la rue de la Saïda, prenait l'habit. Au moment d'entrer dans une vie nouvelle elle a voulu envoyer son souvenir à ses compagnes du Comité de bienfaisance ; s'est inquiétée encore du sort de « ses familles », desquelles elle écrit : « Cela m'a été si dur de ne pas aller les voir une dernière fois, et surtout de partir ainsi, sans les prévenir de mon départ. Qu'ont-elles dû penser de moi ? Mais j'étais si prise les derniers temps que cela m'avait été vraiment impossible. »

Enfin, nous sommes heureuses de voir que le *Bulletin* de notre Association maintient des liens étroits entre les anciennes élèves et suscite, pour le plus grand bien de notre œuvre, des collaborations. C'est ainsi que l'une de nos compagnes, S. Mullender-Rémont a écrit : « Le *Bulletin* du Lycée, en parlant des colonies de vacances, me fait penser que je pourrais peut-être vous être utile du fond de ma province », et s'est offerte à placer autour de chez elle les enfants que nous lui enverrions. Cette proposition nous a beaucoup touchées, et nous espérons que le *Bulletin* continuera à encourager les concours et à nous grouper, toujours plus nombreuses, pour notre œuvre d'aide sociale.

Cercle Amical (14 octobre 1923)

La première réunion du Cercle après les grandes vacances a été accueillie avec plaisir par nos jeunes filles du Cercle, anciennes et nouvelles, heureuses de se retrouver après quatre mois d'absence, les unes pour parler des vacances dont elles ont pu profiter, d'autres, moins favorisées, n'en ayant pu prendre, écoutant néanmoins attentivement les récits de leurs camarades.

Plusieurs nouvelles adhésions avaient été recueillies par Mlle Scott le jeudi précédent, lors de la réception des enfants revenus des colonies scolaires, mais bientôt on fit connaissance,

et, les chœurs aidant, on se quitta à 6 heures comme de vieilles camarades, en se donnant rendez-vous pour le 2^e dimanche de novembre.

Parmi les anciennes élèves, nous avons enregistré la présence de nouvelles venues, tout d'abord des sœurs de nos fidèles, Jacqueline Dentan et Yvonne Ceccaldi, puis une élève de 6^e, récemment sortie du Lycée, Odette Mathias ; nous espérons que, comme leurs aînées, elles viendront fidèlement collaborer avec nous pour rendre nos réunions aussi attrayantes et aussi nombreuses que possible.

Après les traditionnels services du Trousseau et de la Bibliothèque, nous apprîmes, sous la direction de de Mlle Ehrard, de nouveaux chœurs, en prévision de la fête de mai, où nous désirons nous montrer encore meilleures musiciennes que l'an dernier.

Une de nos anciennes Compagnes, Mme Lhoumeau (Laure Hendrikxs) maintenant professeur dans une école professionnelle, nous parla d'un essai que l'on vient de faire dans son école, rue Ganneron : il s'agit de cours gratuits d'enseignement ménager, qui ont lieu tous les samedi après-midi, et dont le but est d'initier les jeunes ouvrières ou employées qui les suivent à devenir de bonnes ménagères, tirant le meilleur parti possible des ressources dont elles disposent : elles apprennent la cuisine, le blanchissage, le ménage, la couture même, de façon à transformer, par exemple, les robes usagées des mamans en petites robes ou manteaux pour les enfants, etc...

Après le goûter, Georgette Kauffmann nous récita « La Tabatière », qui amusa beaucoup les jeunes auditrices, et Aline Ménasché dit « Les Elfes », de Leconte de Lisle.

Puis, après quelques tours de danse, on se sépara à 6 heures, en se donnant rendez-vous pour le mois prochain. Nous espérons que les anciennes élèves, sorties de 6^e en juillet dernier, viendront, elles aussi, participer à nos réunions, comme leurs aînées.

Appel pour le Vestiaire

Notre Vestiaire est vide. Nous avons distribué les derniers vêtements en réserve au retour des vacances.

Nous adressons un pressant appel à toutes celles qui s'intéressent à la Société de Bienfaisance. Qu'en n'hésite pas à nous envoyer les vêtements usagés qu'on réforme aux changements de saison : nous avons des raccommodeuses qui en tirent parti utile.

Nous remercions à l'avance toutes celles qui voudront bien nous aider à vêtir nos jeunes amis à l'approche de l'hiver.

3. Informations et Œuvres Sociales

Centre d'Aide mutuelle

Siège Social : 1, Rue Andrieux, PARIS (VIII^e)

Nous avons déjà parlé de l'Aide Mutuelle lors de sa création,

Nous attirons de nouveau l'attention de nos campagnes sur cette tentative dont le but est de seconder les familles de la classe moyenne très éprouvées par la crise économique actuelle.

Le Centre d'Aide Mutuelle

Il ne prétend pas à procurer à ceux qui s'adressent à lui de quoi satisfaire aux besoins de la vie quotidienne, mais autant qu'il est possible, il cherche à soulager les mères de famille dans le désarroi matériel et moral que viennent causer les soucis accidentels lorsqu'ils s'ajoutent à ceux de chaque jour : quelqu'un dans la maison a besoin d'une consultation de spécialiste, — la maladie d'un autre nécessite la présence d'une garde, — l'état d'un enfant délicat réclame un séjour à la campagne, — la mère en couches demande une aide pour tenir sa maison et veiller sur ses enfants... Autant de cas où le *Centre d'Aide Mutuelle* intervient.

Il intervient par ses services propres, par les consultations de

son Centre de Diagnostic Médical, par ses services d'aide à domicile et d'infirmières visiteuses. Le *Centre d'Aide Mutuelle* fait appel au concours d'autres œuvres : colonies de vacances, maisons de convalescence, préventorium, sanatorium, crèches et garderies d'enfants, œuvres de placement, etc.. Il agit ainsi comme organe de liaison avec ces différentes œuvres, auxquelles son concours est également acquis.

Par principe et pour ménager la dignité de chacun, le *Centre d'Aide Mutuelle* ne pratique pas la gratuité ; il ne le fait qu'exceptionnellement ; mais il a voulu fixer ses tarifs au plus bas prix. En principe aussi il ne vient en aide qu'aux adhérents. La souscription est minime, elle représente de la part de la mère de famille, *une sorte d'assurance* contre les soucis qui naissent dès que quelque chose vient rompre l'équilibre de la vie quotidienne : un enfant qui tombe malade, un bébé qui vient au monde, même tout simplement un serviteur qui s'en va à un mauvais moment.

Les souscriptions que le *Centre d'Aide Mutuelle* réclame de ceux qui ont recours à lui, ne couvrent évidemment pas ses dépenses. Aussi fait-il appel à la charité et à l'esprit de solidarité de tous ceux qui comprennent que sa création répond à une nécessité.

Vous-même, dans quelque situation que vous soyez, aurez peut-être à user de ses services. Si vous n'en usez pas, vous les assurerez à de moins privilégiés que vous (1)

Buts de l'Œuvre :

1. — Aider la classe moyenne et plus particulièrement la famille (aïeuls, parents, enfants).
2. — Procurer des situations d'appoint à ceux auxquels la crise actuelle rend la vie si difficile.
3. — Secourir les pauvres.

Pour développer ses moyens d'action, le *Centre d'aide mutuelle* groupe ceux qui comprennent le devoir d'aide sociale, fait appel à toutes les générosités et accepte tous les dévouements bénévoles, demi-bénévoles, rétribués.

(1) On peut s'inscrire au Centre d'Aide Mutuelle comme membre :

fondateur : cotisation annuelle.	100 francs
titulaire : —	50 francs
sociétaire : —	20 francs

Moyens d'actions :

1. — Assurer des consultations de médecine, d'hygiène, d'orientation professionnelle.
2. — Fournir des infirmières à domicile.
3. — Faciliter l'accès et l'utilisation de *toutes les œuvres* paramédicales et autres (placements de malades, convalescents, sanatorium, culture physique, héliothérapie, colonies de vacances, etc...)
4. — Participer à l'organisation de garderies d'enfants.
5. — Fournir des aides à domicile (ménage, cuisine, racommodages, soins, garde et promenade d'enfants).

Pour tous renseignements s'adresser :

1° Au siège social, 1, rue Andrieux (8^e), les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 10 heures à 12 heures ; les mardi et vendredi de 15 heures à 17 heures ;

2° A la Permanence de la Mairie du 6^e, place Saint-Sulpice, les mardi et samedi de 17 heures à 19 heures.

Union pour l'Enseignement agricole et horticole féminin

Nous sommes heureuses de publier le programme des cours de l'Union pour l'Enseignement agricole et horticole féminin que nous annonçons dans notre dernier *Bulletin* :

PROGRAMME DES COURS (Théorie et Pratique)

1. — *Arboriculture fruitière*. — Professeur M. Rouyer, chef des pépinières au Muséum d'Histoire Naturelle (10 séances).
2. — *Apiculture*. — Professeur M. Sevalle, secrétaire général de la Société centrale d'Apiculture (3 séances).
3. — *Création, entretien et conduite d'un petit élevage*. — (4 séances).
4. — *Floriculture*. — *Culture des Rosiers*. — Professeur M. Cochet-Cochet horticulteur-rosiériste (3 séances).
5. — *Création, entretien et conduite d'un jardin*. — Professeur M. Guinet, ancien élève diplômé de l'Ecole d'horticulture de Versailles, attaché au Jardin des Plantes (30 séances).

Applications pratiques dans les pépinières du Luxembourg, au Lycée Fénelon et chez M. Cochet-Cochet, à Coubert (S.-et-M.).

Les cours 1, 2, 3, 4 ont lieu le *lundi*, à 4 h. 1/2, 84, rue de Grenelle, au Siège de la Société nationale d'Horticulture de France, qui veut bien mettre une salle à notre disposition. — Le cours 5 a lieu le *mercredi*, à 4 heures, au Lycée Fénelon, 2, rue de l'Eperon (6^e). Les inscriptions sont reçues 84, rue de Grenelle, ou au Lycée Fénelon.

Conditions d'admission : Les cours sont gratuits pour les membres de l'Association. Les personnes qui n'en font pas encore partie sont priées d'y adhérer moyennant une cotisation de : *Français* : 10 francs ; *Etrangers* : 30 francs, ou d'acquitter un *droit d'inscription équivalent*. — Ces conditions s'entendent pour l'ensemble des cours et des travaux pratiques.

Placement, sur demande, des élèves à partir de fin mars

Ouverture des cours le mercredi 7 novembre.

Le Gérant : A. COUESLANT.

CAHORS IMP. COUESLANT (*Personnel intéressé*). — 28.422